



NOUVELLES CAPRAISIENNES

Bulletin Municipal de la Commune de Saint-Capraise de Lalinde

N° 75 octobre, novembre, décembre 2019

Le Mot du Maire

Comme ailleurs sur le territoire national, nous avons vécu un été qui laissera des traces et des souvenirs indélébiles... Dans son tube de verre, le mercure aura été à plusieurs reprises à son paroxysme ; tous nous avons subi cette canicule 2019 qui marque un record à ce jour jamais égalé. Mais au-delà, les festivités ont été nombreuses dans notre commune...

La fête du village fin Juillet, s'est formidablement bien passée, et comme à l'habitude a été un moment magique. Avec son marché gourmand et son spectacle sur la place du village accompagnés des merveilleux feux d'artifice sur le bassin, nous avons encore été témoins d'une soirée hors du temps qui nous permet de nous retrouver chaque année avec tant de plaisir. Cet événement s'ancre peu à peu dans notre patrimoine culturel communal. Grâce à la vitalité de la vie associative, il devient un rendez-vous incontournable des Capraisien-ne-s.

C'est aussi tout au long de l'été que se sont succédés les marchés gourmands sur le bassin rassemblant touristes, capraisien-ne-s et gens du territoire pour des soirées de forte convivialité. Le club du Ball-trap n'a pas été en reste en organisant deux initiatives aux Mérilles, mettant à l'honneur notre village.

Je tiens à remercier tous les bénévoles pour leur aide. Je tiens aussi à remercier la population pour l'intérêt qu'elle porte à nos manifestations. Toutes et tous, sont les artisans du « Bien Vivre Ensemble » que cultive notre équipe municipale.

Mais l'été 2019, aura aussi été marqué par l'acharnement de l'état, d'Enedis pour le déploiement des nouveaux compteurs communicants Linky alors que l'inquiétude de la municipalité et de la population concernant les possibles risques sanitaires et protections des données personnelles s'est manifestée largement.

Leur acharnement n'aura pas eu de limites : Deux assignations de la municipalité au tribunal administratif de Bordeaux pour faire annuler les délibérations et arrêtés de la commune et du maire s'opposant au déploiement du Linky.

Suite à la mobilisation des Caparaisien-ne-s, des réunions publiques se sont tenues avec une forte participation citoyenne, le dernier conseil municipal de Septembre a pris de nouvelles décisions qui vous seront communiquées prochainement par un bulletin municipal « Hors-Série » qui fera le point sur la situation et les suites qui seront données.

Dorénavant, après quelques semaines de vacances pour celles et ceux qui ont pu en bénéficier, la rentrée est toujours un moment fort dans le calendrier municipal. Le rythme s'est accéléré à l'école

avec l'arrivée d'une nouvelle directrice à qui nous souhaitons la bienvenue, mais aussi dans les familles et plus généralement dans tous les secteurs d'activités économique et social.

Pour la municipalité, les projets se poursuivent. C'est le cas de l'aire multisports et d'espace enfants au lotissement des Deux Berges qui seront accessibles à tous, dont le permis d'aménager est à l'étude aux services de l'urbanisme et dont le marché public va être lancé. C'est également le cas de l'extension de la mairie qui est entre les mains du cabinet d'architecte et le Budget Participatif Citoyen dont la commission de suivi vient de se réunir et a sélectionné les idées émises recevables qui seront soumises au vote des capraisien-ne-s après consolidation et chiffrage.

Je n'irais pas plus loin dans ma rédaction, il est temps de vous laisser découvrir le contenu du bulletin.

Merci pour votre fidélité, bonne lecture et à très bientôt. Bienvenue aux nouveaux habitants de Saint Capraise et belle rentrée à toutes et à tous.

Votre Maire dévoué, **Laurent Péré**

Compte rendu du conseil municipal

Remerciements :

Le colonel Jacques Menthonnex a adressé ses remerciements à la commune pour l'accueil qu'elle a réservé à l'association « Ent RAID » lors de l'arrivée de l'une des étapes de son raid sportif à St Capraise.

Affaire Linky :

M. le Maire informe le Conseil Municipal sur les suites de l'opposition au déploiement du compteur Linky sur la commune suite à la délibération du 2 Décembre 2015 plaçant la commune "Hors Linky", et celle du 3 Juillet 2019 refusant le déclassement des anciens compteurs pour leur remplacement par les nouveaux compteurs communicants. Un bulletin d'information est en cours de réalisation après la réunion publique du 20 septembre et sera diffusé à tous les habitants de Saint Capraise.

Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable pour 2018 :

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable pour 2018 est consultable sur le site internet de la Régie Départementale de l'Eau ou sur celui de la commune.

Projet extension Mairie :

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a rencontré l'architecte du Cabinet Griffoul afin d'affiner le cahier des charges pour pouvoir déposer rapidement un permis d'extension aux services d'urbanisme de la CCBDP et pour avis aux ABF.

Projets en cours :

- Aménagement Aire Multisports au lotissement des 2 Berges : le dossier de demande d'aménagement est déposé au service Urbanisme de la CCBDP et un avis a été demandé en préalable aux ABF. Concernant l'appel d'offre, après consultation par M. le Maire des services "Marchés Publics" de l'ATD 24, celui-ci devrait être ouvert prochainement.

- Achat d'un véhicule utilitaire avec benne 3T5 : Le service "Marchés Publics" de l'ATD 24 a été saisi par M. le Maire afin de lancer l'appel d'offre qui pourrait être ouvert prochainement.

- Achat de matériel pour les services techniques : M. Le Maire a fait l'acquisition du matériel d'entretien retenu, à savoir : matériel d'entretien électrique, aspirateur à feuille à utiliser avec le futur véhicule utilitaire, banquetteuse et chargeur avant pour le tracteur.

- Démolition ancien Bâtiment Meynardie : La démolition du bâtiment a été confiée à l'entreprise Fabre de Cours de Pile, et elle est terminée. M. le Maire rappelle que suite à cette démolition, il fera intervenir l'ATD 24 afin de faire une proposition d'aménagement d'agrément du lieu à la municipalité.

- Logements EDF : Les premiers logements seront mis en location à partir du 1er octobre.

- Espace Cynéraire : Le puits de dispersions des cendres a été commandé.

- Travaux Voirie et éclairage public (LED) : Chemin de halage de la Mairie jusqu'au parking du cimetière. Les travaux de réparation du canal arrivant à leur terme, la phase de travaux prévue démarrera en tenant compte de l'ouverture de l'école.

- Travaux Canal au Font du Tourel : Les travaux de réparation du canal sont terminés, le niveau de l'eau est remonté. Ceux-ci ont été suivis régulièrement par le 1er adjoint, ainsi que par M. le Maire en liaison avec M. le président du canal. Concernant la plante invasive "la Jussie" qui s'est développée depuis le sinistre du Font du Tourel, une 1ère tentative par étouffement devrait être lancée avec de la bâche obscure, et si ce n'est pas efficace, il ne restera que l'arrachage manuel.

- Climatisation de la Salle des Fêtes et travaux de sécurité électrique à l'école : Les travaux commandés pour la salle des fêtes ont été effectués ; ils consistaient à changer le chauffage de la salle des fêtes par un chauffage de type "pompe à chaleur réversible". La rénovation de la salle annexe sera entreprise

d'ici la fin de l'année. A l'école, les prises ont été déplacées afin qu'elles ne soient pas accessibles pour les enfants. Les blocs de sécurité ont été posés.

Questions Diverses

- SMD3 Collecte sélective et redevance incitative.

Deux élus et un agent ont suivi les deux jours de formation dispensés par le SMD3 pour la mise en place de la redevance incitative (Voir Infos Mairie)

- Une nouvelle association à vocation culturelle a été créée à St-Capraise de Lalinde : « l'Atelier des Couleurs » présidée par Madame Viviane VALERY.

- Demande de location récurrente de la Salle des Fêtes. Un couple professeur de danse au sein du club "Free to Dance" a fait une demande de location de la salle des fêtes (la salle qu'ils occupaient précédemment a été vendue) pour assurer leurs cours. Un rendez-vous sera pris et les professeurs seront reçus par deux élus pour davantage d'explications.

- Ouverture du « CAFÉ COMMUNAL ». Nouveaux tarifs des consommations, organisation et fonctionnement.

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire fonctionner la licence IV que nous détenons. A cet effet, il propose au Conseil Municipal d'ouvrir le « CAFE COMMUNAL » à la Salle des Fêtes : JEUDI 10 OCTOBRE 2019 à partir de 17h.

Les nouveaux tarifs, approuvés par le conseil municipal sont : Boissons alcoolisées, y compris les bières : 2.00€, boissons sans alcool et boissons chaudes : 1.00€.

- Octobre Rose : M. le Maire informe que la commune de Saint Capraise en lien avec la commune de Varennes a adhéré à l'organisation d'Octobre Rose. Les deux communes ont décidé d'en déléguer la mise en œuvre à l'association de "l'Atelier des Amis". Plusieurs initiatives auront lieu qui se déclineront sur les deux communes les 12 et 13 octobre prochains.

Infos Mairie

Référendum populaire contre la privatisation d'ADP (aéroports de Paris)

Il est possible de signer la pétition en faveur de la non-privatisation d'ADP en se rendant sur le site : www.referendum.interieur.gouv.fr ou à la mairie de la commune la plus peuplée du canton. Informations complémentaires sur le site de la commune.

Sécheresse 2018 :

Vu l'arrêté du 18 juin 2019 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle publié au Journal Officiel du 17 juillet 2019 – la commune de St-Capraise de Lalinde n'a pas été reconnue.

Prévention Séniors :

CASSIOPEA en partenariat avec le C.I.A.S. Bastides Dordogne Périgord organise une séance de prévention « Bien vieillir en Dordogne » dont le thème sera « Médicaments, ensemble, parlons-en ». Cette séance aura lieu le mardi 15 octobre 2019 à 14h30 au C.I.A.S. 12 avenue Jean Moulin Lalinde.

Pour toute information : 05.53.53.20.40.

Obligation scolaire :

La loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance instaure l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire dès l'âge de trois ans. Cette disposition débute à la rentrée scolaire 2019-2020 (Lettre envoyée aux maires par l'inspection d'Académie, reçue le 10 septembre 2019).

Ligne SNCF Sarlat-Libourne :

La circulation des trains reprend le 30 septembre. Soyez vigilant

Aide à la préparation à l'examen du permis de conduire B :

La région Nouvelle-Aquitaine peut faire bénéficier des jeunes de 17 à 25 ans sous conditions de ressources en insertion professionnelle issus d'une formation de

niveau IV ou infra d'un accompagnement financier allant de 300€ à 1200€ pour l'obtention du code et de la conduite.

Aide aux brevets :

BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), BAFD (Brevet d'aptitude aux Fonctions de Directeur), BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique).

Sous conditions de ressources, les jeunes de 17 à 30 ans domiciliés en Nouvelle-Aquitaine, peuvent bénéficier d'un accompagnement financier allant de 150 à 400 € en fonction de la nature du brevet.

Renseignements : les-aides.nouvelle-aquitaine.fr & jeunes.nouvelle-aquitaine.fr

Aide à la rénovation de logements :

La région Nouvelle-Aquitaine propose d'accompagner et de conseiller les propriétaires qui désirent rénover leur logement (Chauffage, isolation, fenêtre...). Pour information : www.nouvelle-aquitaine.fr ou www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens.

RAPPELS

Débroussaillage :

Dans le cadre de la lutte contre les incendies, M.le Préfet de la Dordogne rappelle l'obligation légale de débroussaillage par les propriétaires de leur parcelle.

Le brûlage des déchets verts

Le brûlage est autorisé du 1^{er} octobre au 28 février et est soumis à une déclaration préalable en mairie.

Élagage :

Il est *rappelé à tous les propriétaires l'obligation d'élaguer les arbres qui débordent sur la voie publique.*

Arrêté préfectoral portant sur la réglementation des bruits de voisinage : RAPPEL

Vous pouvez consulter l'arrêté sur le sur le [site de la commune : Mairie / Arrêtés / Bruits de voisinages.](#)

Merci aux propriétaires de chiens de bien vouloir faire le nécessaire pour assurer la tranquillité de tous et la **propreté des espaces publics en ramassant les déjections de leurs animaux sous peine de sanctions. Des poubelles sont à votre disposition pour déposer les sacs contenant les déjections : Place de l'Eglise, Chemin de Halage aval et rue du Canal.**
Bus du jeudi (Rappel) :

Un bus gratuit est à la disposition de tous pour se rendre le jeudi matin à Lalinde.

Départ devant la salle des fêtes 9h45.

Retour 11h45 (Départ de Lalinde 11h30).

Moins de voitures sur les routes = moins de pollution.

GRTgaz : ayez les bons réflexes

Avant tous travaux de terrassement le long du linéaire de la canalisation de gaz, contactez GRTgaz : 05.45.24.24.29 en plus des formalités d'urbanisme.

Ordures ménagères : Où vont nos poubelles ?

Les animateurs du centre de tri de Bergerac proposent des visites gratuites du centre de tri de Coulounieix-Chamiers et du centre d'enfouissement de St Laurent des Hommes.

Centre de tri : 20 novembre et 22 janvier- Centre d'enfouissement : 16 octobre,

11 décembre, 26 février, 22 avril.

Inscription obligatoire : – e.labarbe@smd3.fr

Possibilité de covoiturage place du Foirail à Bergerac.

Enquête usagers SMD3, Mise en place de la Redevance Incitative (Rappel).

Enquête usagers SMD3, mise en place de la Redevance Incitative. Entre septembre et décembre 2019, le SMD3, Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne ira à la rencontre des usagers de notre commune. Dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative, le SMD3, collectivité en charge de la gestion de nos déchets, doit récolter vos informations personnelles. Cette formalité obligatoire ne prendra que quelques minutes. Nous comptons sur vous pour accorder

le meilleur accueil à l'agent du SMD3 qui se rendra à votre domicile ou dans votre entreprise prochainement. QUI EST CONCERNE ? Tout producteur de déchets : propriétaires, locataires, entreprises, collectivités et associations de la commune. COMMENT SE PASSE L'ENQUÊTE ?

1) INFORMATION Vous serez informés de la visite de l'animateur du SMD3 dans votre boîte aux lettres et y trouverez également le formulaire que vous pourrez pré remplir. Les animateurs passent dans les maisons depuis le 17 septembre.

2) RECOLTE DES DONNEES Si vous êtes présent, l'animateur récolte les informations nécessaires avec vous, il répond à vos questions et vous remet de la documentation. Si vous êtes absent, vous pouvez soit : • Remplir le formulaire reçu préalablement et le renvoyer par courrier • Vous pré enregistrer en ligne sur un site sécurisé • Transmettre les informations demandées par téléphone • Venir à la permanence qui sera proposée près de chez vous.

POURQUOI CETTE ENQUÊTE ? Aujourd'hui en Dordogne, les services publics de gestion des déchets sont financés par la T.E.O.M (Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères), impôt local perçu en même temps que la taxe foncière et dont le montant varie en fonction de la valeur locative de l'habitation. La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 impose, à l'horizon 2025, de réduire de 50 % la part des déchets ménagers à l'enfouissement (sacs noirs). Pour y parvenir, les élus périgourdiens ont décidé de remplacer la TEOM par la redevance incitative dès 2021. Ce nouveau dispositif, plus juste car personnalisé et proportionné, ne portera que sur les sacs noirs et tiendra compte de la taille de chaque ménage et de sa réelle production de déchets. A partir de 2020 sur notre commune, un nouveau dispositif de collecte sera mis en place. Il s'agit de bacs pucés pour la collecte en porte à porte. Le SMD3 doit récolter vos informations personnelles afin de vous remettre votre bac pucé et votre carte d'accès en déchèterie.

Distribution de compost gratuit à la déchèterie de Bergerac dans la limite des stocks disponibles ; tous les 15 jours à partir du 24 juin.
Tel : 05.53.57.70.66

Nouveaux habitants

Nous invitons les nouveaux habitants à se faire connaître dès leur arrivée sur la commune pour :

- Se faire remettre le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et donner les informations les concernant en cas de nécessité (informations confidentielles)

- Récupérer le calendrier des ramassages des ordures ménagères

- Éventuellement se faire inscrire sur la liste électorale.

Recensement service militaire :

Faisant face à une augmentation significative d'administrés recensés à tort pour cause de nationalité étrangère, La DSNJ (Direction du Service National et de la Jeunesse) nous sollicite afin de vous sensibiliser sur les conséquences qui en découlent : listes électorales erronées, administrés exclus à leur arrivée à la JDC donc

absence scolaire ou professionnelle sans motif, frais de déplacement...

Ainsi lors du recensement, les administrés doivent fournir une Carte d'Identité Nationale (CNI) en cours de validité ou tout autre document justifiant de la nationalité française ainsi que le livret de famille conformément à l'instruction du 5 janvier 2004 relative aux opérations de recensement en vue de l'exécution du service national.

De plus, lors de son recensement, le maire doit impérativement interroger l'intéressé ou son représentant légal sur la possession éventuelle d'une deuxième nationalité.

Permanences de l'Armée

Bergerac : Bureau Information Jeunesse, place Doublet, 24100 Bergerac.

Armée de Terre : Tous les mercredis de 10h à 11h 45 (Possibilité l'après-midi uniquement).

Armée de l'Air : Sur rendez-vous 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 10h à 11h 45

Marine Nationale : Sur rendez-vous 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois de 10h à 11h 45

Horaires d'ouverture de la Mairie (Sauf périodes de congés)

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée au public	14 h 00 à 18 h00
Mardi	08 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Mercredi	08 h 00 à 12 h 00	
Jeudi	08 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Vendredi	08 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Samedi	09 h 00 à 12 h 00	

Horaires d'ouverture de la Poste (Sauf périodes de congés)

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14 h 00 à 16 h 50
Mardi	09 h 00 à 11 h 50	Fermé
Mercredi	09 h 00 à 11 h 50	14 h 00 à 16 h 50
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	14 h 00 à 16 h 50

Horaires d'ouverture de bibliothèque

OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Lundis 7, 14, 21 et 28 De 9h30 à 11h	Lundis 4, 18 et 25 De 9h30 à 11h	Lundis 2 et 16 De 9h30 à 11h
Samedis 12 et 26 De 10h à 12h	Samedis 16 et 23 De 10h à 12h	Samedis 7 et 21 De 10h à 12h

Infos

Pharmacie de garde

Du vendredi soir 20h00 au vendredi suivant 14h00	Pharmacie	Téléphone
Du 27 septembre au 04 octobre	Grenier – Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 04 au 11 octobre	Revol – Couze	05 53 61 01 32
Du 11 au 18 octobre	La Halle – Lalinde	05 53 61 00 10
Du 18 au 25 octobre	Provost – Creysse	05 53 23 21 11
Du 25 octobre au 01 novembre	David – Beaumont	05 53 22 30 07
Du 01 au 08 novembre	Heynard – Lalinde	05 53 61 04 35
Du 08 au 15 novembre	Grenier – Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 15 au 22 novembre	Revol – Couze	05 53 61 01 32
Du 22 au 29 novembre	La Halle – Lalinde	05 53 61 00 10
Du 29 novembre au 06 décembre	Provost – Creysse	05 53 23 21 11
Du 06 au 13 décembre	David – Beaumont	05 53 22 30 07
Du 13 au 20 décembre	Heynard – Lalinde	05 53 61 04 35
Du 20 au 27 décembre	Grenier – Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 27 décembre au 03 janvier 2020	Revol – Couze	05 53 61 01 32

Mobilité de tous :

La région Nouvelle Aquitaine a voté la mise en place d'un tarif solidaire à l'échelle de la région permettant aux bénéficiaires de voyager avec une réduction de 80% sur l'ensemble des TER à partir du 1^{er} avril 2019 et sur les cars régionaux à partir du 1^{er} janvier 2020... Les critères d'attribution de la carte seront basés sur les revenus du foyer. Les demandes peuvent être faites par courrier ou directement sur <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/fr>

Stérilisation juvénile féline :

Propriétaires de chats soyez responsables. Faites identifier vos chats et faites-les stériliser avant l'âge de 4 à 6 mois. Voir article sur le site de la commune.

Danger pour les ruches : Aethina tumida (petit coléoptère des ruches) Vigilance renforcée.

Ce coléoptère est un parasite ravageur des colonies d'abeilles. La France reconduit les mesures de renforcement de vigilance applicables depuis décembre 2018. Notamment au niveau des contrôles relatifs aux échanges et importation d'apidés. Voir le site de la commune.

État Civil

Décès :

15 septembre 2019 : Mme Brigitte SEYS épouse DELCROS.
Nos sincères condoléances à la famille.

Compte rendu des associations

AAPPMA

L'arrêté préfectoral du 11 septembre 2019 abroge l'arrêté du 1^{er} décembre 2017 portant sur l'interdiction ponctuelle de pêche sur le canal de Lalinde, de l'écluse de la Borie Basse à Baneuil jusqu'à la confluence avec la Dordogne à Tuilières.

Un concours de pêche (Concours Feeder) « Master des Grands Fonds » sera organisé sur la retenue du barrage de Tuilières le 13 octobre 2019. Il comptera 18 équipes, maximum acceptable en raison de la topologie des lieux.

Un rempoissonnement est envisagé en gardons et tanches (déjà commandés) et un autre sera possible en fonction du dédommagement promis par monsieur le Président du Canal pour pallier les pertes importantes dues au manque d'eau et aux températures élevées (13 juillet température de l'eau : 35,1°C). Bonne pêche à tous.

Rappel : La portion du canal de la Borie Basse à Baneuil jusqu'à la sortie aval du bassin est en parcours de graciation carnassiers.

ATELIER DES AMIS

« Octobre rose » L'Atelier des Amis avec les Mairies de St Capraise de Lalinde et de Varennes, organisent l'opération « Octobre rose » les 12 et 13 octobre 2019.

Samedi 12. Une marche de 10km, Saint Capraise / Varennes (la Varennoise) et une autre de 2km, du bassin de Saint Capraise au barrage de Tuilières (la petite Capraisienne) sont prévues. Allure libre, si possible tous en rose. Participation de 10€. Une boisson et une viennoiserie offertes à chaque participant.

Possibilité de restauration sur place avec ambiance musicale suivie d'une soirée spectacle animée par Michel Lajarrétie.

Vente aux enchères de tableaux offerts par des pastellistes confirmés.

Si le temps le permet, course en sac pour enfants (et adultes).

Dimanche 13. Loto avec de nombreux lots récoltés auprès des commerçants qui soutiennent l'opération, avec un voyage d'une valeur de 800 €. Salle des fêtes de St Capraise à 14h30.

S'inscrire auprès de Paquita Lopez tél : 06.95.09.73.25 – 05.53.27.72.96 ou 06.08.16.82.67.

ATELIER DES COULEURS

Cette nouvelle association autrefois rattachée à l'Atelier des Amis a dû, pour des raisons administratives, prendre son indépendance. Toutefois ces deux entités fonctionnent en étroite collaboration. Cet atelier accueille des peintres de : pastel, huile, aquarelle, acrylique, dessin, fusain, sanguine ... le lundi de 14h à 17h à la salle des fêtes de St Capraise de Lalinde. Contact : Viviane Valérie 06.35.52.48.53- Annie Echappé 06.76.85.14.19 - mayeli@wanadoo.fr

COMITE DES FÊTES

Le 30 novembre organisation d'une soirée théâtrale « Presse qui peut. » avec une troupe de Chancevinel : le Théâtre de La Pièce Montée.

LES JOYEUX GABARIERS

Repas campagne « Poule farcie » pour la Ste Catherine le samedi 23 novembre à 12h30.

Renseignements et inscription auprès de Mme Duponteil : 05 53 63 47 83 ou de Mme Clément : 06 71 11 29 43.

Travaux d'aiguille : Depuis le 18 septembre cette activité a repris le mercredi après-midi de 14h30 à 17h30. Barbara vous y attend. Vous pouvez y apprendre de nouvelles techniques, partager vos idées, ou simplement rencontrer d'autres personnes ayant le même centre d'intérêt. N'hésitez pas à porter vos travaux : broderie, couture, tricot, patchwork... Vous pourrez aussi fabriquer des feutrines et des cartes de Noël. Téléphone Barbara : 05 53 24 38 25.

Free to dance

A partir de septembre Des cours de danse (rocks, latines et latino) seront donnés à la salle des fêtes le mardi soir. 19h-20h : Latino solo 20h-21h : Option loisir 21h-22h : Options Rythmée et Intense.

Renseignements : 07.67.26.29.45 - www.freetodance.fr

Calendrier des manifestations

	MANIFESTATIONS	LIEU et HEURE	ORGANISATEUR
OCTOBRE			
Jeudi 10	Ouverture du bar communal	Salle des fêtes 17h/23h	Municipalité
Samedi 12	« Octobre Rose » Marche rose Pot de l'amitié Soirée spectacle	Saint Capraise Bassin de ST Capraise 14h30 2 marches (2km-10km)	Atelier des Amis Mairie de Saint Capraise de Lalinde et Mairie de Varenes
Dimanche 13	Super loto	Salle des Fêtes Salle des fêtes- 14h30	
NOVEMBRE			
Lundi 11	Commémoration de l'Armistice de la 1 ^{ère} Guerre Mondiale Pot de l'amitié	Monument aux Morts 11h Mairie 11h30	Municipalité
Dimanche 17	Marché de Noël	Salle des fêtes de Saint-Agne 10h – 18h	APE – Les enfants d'abord
Samedi 23	Repas de Ste Catherine Poule au Pot	Salle des Fêtes 12h30	Les Joyeux Gabariers
Samedi 30	Théâtre : « Presse qui peut. »	Salle des fêtes. 20h30 5€ (1 boisson et 1 pâtisserie compris)	Comité des Fêtes et Le Théâtre de la Pièce Montée Réservations : 07.78.46.22.36 06.63.59.35.24
DECEMBRE			
Dimanche 8	Noël communal	Salle des fêtes -15h00	Municipalité

Sommaire

Le mot du Maire	Pages 1,2	Infos	Pages 7, 8
Compte-rendu du conseil	Pages 2, 3	Compte-rendu des assos	Pages 8, 9
Infos mairie	Pages 4 à 7	Calendrier des manifestations	Page 10